SOCIÉTÉ DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES & INDUSTRIELLES
Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F-75231 Paris CEDEX 05
http://smai.emath.fr

Ordre du jour — CA SMAI — 8 avril 2022

Présents : S. Adly, P. Calka, G. Chapuisat, C. Choquet, A.-L. Dalibard, J. Delon, Y. Demichel, A. Ern, N. Forcadel, O. Goubet, L. Goudenège, R. Lewandowski, S. Mancini, C. Marteau, G. Raoul, C. Rosier, R. Titarelli, M. Zani
Excusés : F. Barbaresco, V. Desveaux (pouvoir O. Goubet), J. Lacaille (pouvoir O. Goubet), R. Laraki, B. Liquet (pouvoir S. Adly), P.-Y. Louis (pouvoir M. Zani), A. Nouy (pouvoir A. Ern), A. Veber (pouvoir J. Delon), L. Weynans (pouvoir C. Choquet)
Note : En raison de la situation sanitaire, ce conseil d'administration s'est déroulé par visio-conférence.

1. Principaux points à l'ordre du jour

Point sur les publications

En l'absence d'Amandine Veber, Olivier Goubet lit le compte-rendu envoyé par celle-ci préalablement au Conseil d'Administration.

— Le programme « Subscribe to Open » conjoint avec EDP Sciences est un succès en 2022, le niveau de réabonnements nécessaire a été atteint et toutes les revues du bouquet restent en accès ouvert (sans APC) pour toute l'année 2022. Notre « rapport de transparence » 2022 est paru il y a peu et contient une somme d'informations sur le programme.

— Le « comité de suivi » du Subscribe to Open constitué début 2021 (avec des représentants du RNBM, de l'Insmi, d'Inria, de Couperin, du FNSO, du CNRS) est d'une très grande aide en fournissant des conseils, des encouragements et des soutiens sous différentes formes.

— Le renouvellement des éditeurs de SMAI JCM suit son cours.

— Les prochains éditeurs en chef de la collection Mathématiques et Applications seront Claire Chainais-Hillairet et Gilles Blanchard.

Point sur les actions grand public

Roberta Titarelli fait le point sur les actions grand public. La principale actualité est la tenue, en présentiel, du Salon Culture et Jeux mathématiques, qui aura lieu place Saint Sulpice à Paris, du 2 au 5 juin. Comme les années précédentes, la SMAI sera présente sur un stand commun avec la SFDS, la SMF, AMIES, et l'association Femmes et mathématiques. L'idée est d'expliquer au public à quoi ressemblent les métiers des mathématiques, grâce à différents témoignages. Un appel à volontaires pour tenir le stand sera lancé prochainement.
Julie Delon, qui fait partie du comité d'organisation des Journées Sciences et Médias, signale que la dernière édition de ces journées, en janvier 2022, a eu beaucoup de succès. Les organisateurs ont donc décidé de passer à un format annuel, et la prochaine édition aura lieu en janvier 2023.

Point sur les relations avec l'industrie

Alexandre Ern fait le point sur les relations avec l'industrie. Le point principal est l'appel à candidatures pour la direction d'AMIES, Véronique Maume-Deschamps cessant ses fonctions prochainement. La date limite de candidature est le 30 avril.

Point sur l'enseignement

Yann Demichel, vice-président chargé des questions liées à l'enseignement, fait un bilan des nombreux communiqués signés récemment avec d'autres sociétés savantes (en particulier de mathématiques, mais pas exclusivement). L'ensemble de ces communiqués est disponible en ligne sur le site web de la SMAI. En réponse à ces différentes actions, le ministère de l'éducation nationale devrait suivre la recommandation du comité de travail missionné par le Ministre d'ajouter une heure et demie d'"enseignement mathématique" en classe de première. Ce nouvel enseignement mathématique viendrait se greffer à l'enseignement scientifique déjà existant, et serait obligatoire à la rentrée prochaine, à titre transitoire, uniquement pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité mathématiques.

Nouvelles des groupes thématiques

— Clément Marteau fait le point sur les activités du groupe **MAS**. Les journées du groupe auront lieu à Rouen fin août et l'organisation est sur les rails. Treize dossiers ont été reçus pour le prix de thèse Jacques Neveu, dont le jury a lieu en même temps que le CA de la SMAI.

— Gaël Raoul fait le point sur les activités du groupe **MABIOME**. Un trimestre IHP portant sur l'organisation de la matière vivante est sur le point de s'achever. Des discussions sont en cours avec les collègues du GDR Math-SAV pour organiser des activités conjointes de façon récurrente, et en particulier pour pérenniser une école d'été au CIRM sur le thème des EDP et des probabilités appliquées à la biologie.

Présentation des comptes

Catherine Choquet, trésorière de la SMAI, présente les comptes 2021. La situation est globalement stable, et le compte du résultat d'exploitation est de l'ordre de 9k€. Le CEMRACS 2021 a eu un bilan financier positif, et la biennale est quasiment à l'équilibre malgré un contexte difficile dû à la situation sanitaire. Par ailleurs, une proposition est en préparation pour placer l'argent de la SMAI, les produits d'épargne actuels rapportant très peu. Marguerite Zani recommande d'être vigilants quant à la nature des placements, afin d'éviter d'investir dans les énergies fossiles.

Campagne de réadhésions

La SMAI fait toujours face à une baisse du nombre d'adhésions. À la date du CA, 47 personnes morales ont réadhéré, contre 55 sur l'ensemble de l'année 2021. La baisse est plus sensible du côté des adhésions des personnes physiques : 544 à la date du CA, contre 1055 pour l'année 2021. Néanmoins il convient de rappeler qu'il y a toujours une vague d'adhésions lors des grands évènements organisés par la SMAI (CANUM, biennale). Toutefois, cette année, la baisse est en partie imputable à des problèmes rencontrés lors du paiement par carte bancaire auprès de la banque. Mais malheureusement ni la SMAI ni sa banque n'ont directement la main sur ce problème. Les personnes rencontrant des difficultés sont invitées à contacter Noura Sahtout, secrétaire de la SMAI, qui leur proposera d'autres moyens de paiement.

Projets BOUM

Deux projets ont été reçus lors de l'appel à projets du printemps 2022. Le CA décide de financer chacun de ces projets à hauteur de 1000 €. Julie Delon s'interroge sur la variabilité du nombre de projets reçus, mais malheureusement il n'y a pas d'explication évidente.

Programme PAUSE

Des discussions sont en cours avec les autres sociétés savantes (SMF, SFdS) pour mener une réflexion conjointe. L'enjeu est d'identifier des moyens d'aider les mathématiciennes et mathématiciens qui subissent le conflit en Ukraine. Le programme PAUSE ne peut pas soutenir toutes les demandes de séjour long. La SMAI, la SMF et la SFdS se proposent d'abonder ce programme PAUSE pour, dans la

mesure du possible, soutenir un semestre d'accueil pour des doctorantes ou doctorants dans une unité de recherche en France.
Le CA est favorable à cette proposition. Mais des interrogations subsistent sur le mode opératoire, et sur le nombre de collègues ukrainiens que cette initiative pourrait concerner. Yann Demichel rappelle qu'un recensement a été opéré par le ministère, mais très peu de besoins ont été remontés. Roger Lewandowski propose de se rapprocher des sociétés savantes de mathématiques ukrainiennes. Catherine Choquet suggère de passer par l' Agence Universitaire de la Francophonie, qui possède un bureau en Europe de l'Est.
Par ailleurs, plusieurs membres du CA signalent qu'ACM continue de relayer des annonces de congrès satellites en Russie, et proposent d'arrêter de faire de la publicité pour de tels évènements (certains ayant par ailleurs été délocalisés).

CANUM 2022

Nicolas Forcadel fait le point sur l'organisation du CANUM 2022. Le programme final comptera 30 mini-symposias (sur 34 soumis), et 75 contributions orales (sur 90 soumises). Le nombre de participants prévus (250) devrait être atteint, voire dépassé. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 mai. La date limite pour bénéficier du tarif minoré est le 22 avril.

CEMRACS

Olivier Goubet rappelle brièvement l'organisation générale d'un CEMRACS, qui se compose d'une école d'été puis de 5 semaines pendant lesquels les doctorants et doctorantes travaillent sur des sujets, soit de nature industrielle, soit émanant du milieu académique. L'entité organisatrice du CEMRACS est la SMAI, qui prend en charge les risques financiers et capitalise sur les profits effectués. Or la SMAI est une association reconnue d'utilité publique, comportant deux volets : un volet purement associatif, et un volet relevant du secteur concurrentiel, pour lequel les activités sont soumises à TVA. Ce volet concurrentiel comporte essentiellement l'activité de publication et l'organisation du CEMRACS.
En pratique, historiquement le fonctionnement était le suivant : chaque industriel souhaitant soumettre un projet au CEMRACS versait un ticket d'entrée (12k€ pour l'édition 2022). La SMAI prélèvait pour le compte de l'Etat la TVA, puis règlait au CIRM la facture globale pour les 6 semaines.
Ces dernières années, plusieurs facteurs ont généré des biais inattendus. D'une part, le nombre de projets industriels a fortement baissé (un seul pour l'édition 2021). Le reste est soutenu par des collègues du milieu académique avec des reliquats de projets ERC, ANR, etc. D'autre part, les participants et participantes ne restent pas forcément au CIRM pendant l'ensemble des 6 semaines. Or si un doctorant fait un ordre de mission auprès de son laboratoire pour quelques nuits uniquement, le montant avec la TVA dépasse le forfait autorisé par le CNRS.
Les organisateurs du CEMRACS 2022 proposent donc un changement d'organisation. L'inscription à l'école d'été et les financements industriels continueraient de passer par la SMAI. En revanche les unités de recherche et chercheurs qui souhaiteraient soutenir un projet de nature académique (partiellement ou en totalité) pourraient régler directement au CIRM les nuitées des personnes impliquées dans le projet. Les activités académiques ne sont en effet pas soumises à TVA.
Cette demande semble tout-à-fait raisonnable, et le CA donne son accord à ce mode de fonctionnement.

Relations avec le CIRM

Olivier Goubet sollicite l'accord du CA pour entreprendre des discussions relatives à un projet de convention entre le CIRM et la SMAI. Une conséquence pourrait être de sacraliser le fait que le CEMRACS se déroule au CIRM. Le CA donne son accord. Guillemette Chapuisat souligne néanmoins qu'il ne faut pas que cela empêche la SMAI de subventionner des évènements ayant lieu au CIRM.

CS SMAI 2023

Le conseil scientifique du congrès SMAI 2023 comporte 12 membres, dont la moitié est proposée par les organisateurs et l'autre moitié par la SMAI. Un appel est lancé au sein du CA pour suggérer des noms.

Évolution du prix Audin

Michel Broué propose que le prix Audin passe sous l'égide de l'Académie des sciences, afin de pérenniser celui-ci, et d'augmenter sa dotation. Le CA donne son accord.

Questions diverses

Le Congrès Jeunes Chercheuses et Chercheurs en Mathématiques et leurs Applications (CJC-MA 2022) aura lieu à Calais en septembre 2022. L'organisation est sur les rails.

2. Points d'information

Décision du tribunal administratif relatif à un comité de sélection tenu en 2018

Lors d'un comité de sélection en 2018, le CAC de l'université de Valenciennes avait invalidé le classement du comité de sélection, et l'ensemble des membres extérieurs du COS avait porté plainte auprès du tribunal administratif de Lille. Le tribunal administratif a récemment invalidé la décision du CA. À l'heure actuelle, le président de l'université peut encore faire appel.

Message de la part d'Animath concernant l'accueil des élèves Ukrainiens

Olivier Goubet transmet un appel aux bonnes volontés de la part d'Animath concernant l'accueil des élèves Ukrainiens, et en particulier l'identification de fiches-élèves existantes en mathématiques en vue de leur traduction en ukrainien.

Prochains CA

Le prochain bureau aura lieu le 20 mai 2022, et l'assemblée générale aura lieu le 10 juin 2022. Le prochain CA aura lieu le 8 juillet 2022, et sera précédé d'un bureau à 10h.